Assistance macrofinancière à la Moldavie

2023/0018(COD) - 09/05/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 561 voix pour, 43 contre et 20 abstentions, une résolution législative sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision (UE) 2022/563 en ce qui concerne le montant de l’assistance macrofinancière à la République de Moldavie.

Le Parlement européen a arrêté sa position en première lecture suivant la procédure législative ordinaire **en faisant sienne** la proposition de la Commission.

L’invasion de l’Ukraine par la Russie a eu de fortes répercussions négatives primaires et secondaires sur l’économie moldave. En conséquence, l’économie moldave s’est contractée et la situation économique incertaine a eu une incidence négative sur les investissements et les échanges en général. La crise énergétique, qui s’est intensifiée en 2022, conjuguée à une forte baisse de la consommation des ménages et des investissements, a exercé une pression supplémentaire sur les finances publiques moldaves. En outre, la forte hausse des prix de l’énergie entraîne une inflation élevée.

Étant donné que la balance des paiements de la Moldavie pour 2023 continue de présenter un important besoin de financement externe résiduel, qui dépasse les ressources octroyées par le FMI et d'autres institutions multilatérales, la proposition de la Commission suggère d’augmenter l’assistance macrofinancière (AMF) en cours, qui s’élève à 150 millions d’EUR, de **145 millions d’EUR supplémentaires**.

Avec cette proposition d'augmentation de 145 millions d'euros, l'Union mettra à la disposition de la Moldavie une aide macrofinancière d'un montant maximum de **295 millions d'euros**, en vue de soutenir la stabilisation économique de la Moldavie et un programme de réformes substantielles. Sur ce montant maximum, 220 millions d'euros au maximum seront fournis sous forme de prêts et 75 millions d'euros au maximum sous forme de subventions. L'aide contribuera à couvrir les besoins de la Moldavie en matière de balance des paiements, tels qu'identifiés dans le programme du FMI.

La Commission mettra l'assistance macrofinancière de l'Union à disposition sous la forme de cinq tranches, comportant chacune un élément de prêt et un élément de subvention.